



Recherche en un coup d'œil

Comportement des délinquants : les effets de l'aménagement des établissements

MOTS CLÉS : *aménagement des établissements, comportement des délinquants, établissement de modèles à niveaux multiples*

Ce que cela signifie

La présente étude confirme que l'aménagement physique des établissements correctionnels du Service correctionnel du Canada (SCC) est associé au comportement des délinquants, ce qui a déjà été démontré dans d'autres pays. Le fait que cette tendance se maintient même après avoir tenu compte des différences entre les détenus incarcérés dans différents établissements montre que les particularités de l'environnement pourraient vraisemblablement être exploitées afin d'encourager et de favoriser l'adoption de comportements positifs et prosociaux.

Établir les particularités de l'aménagement qui exercent le plus d'influence sur le comportement favoriserait la prise de décisions éclairées à l'avenir en matière d'aménagement.

Ce que nous avons constaté

Même en tenant compte des données démographiques et des renseignements concernant l'infraction et la peine des délinquants et le risque que ces derniers présentent, la désignation de l'unité (c.-à-d. les particularités de l'aménagement physique liées à la sécurité et à la surveillance) est associée au comportement des délinquants.

Les délinquants incarcérés dans les établissements d'une désignation plus élevée (où l'on a recours à un plus grand nombre de mesures de sécurité passive) étaient plus susceptibles que les autres d'être reconnus coupables d'une accusation d'infraction disciplinaire ou d'être placés en isolement préventif et moins susceptibles de faire l'objet d'un transfèrement vers un établissement à sécurité minimale au cours de la période de suivi. Dans l'ensemble, cette tendance concorde avec les résultats des études réalisées précédemment aux États-Unis.

Pourquoi nous avons effectué cette étude

Comme le type d'aménagement privilégié a changé au fil du temps, les établissements du SCC ne présentent pas tous les mêmes particularités en ce qui concerne leur aménagement physique. Le lien possible entre ces différences liées à l'aménagement physique et le comportement des délinquants a été examiné étant donné que les recherches réalisées dans divers contextes ont démontré que les particularités physiques et sociales d'un milieu donné influencent le comportement de ceux qui y vivent.

Les recherches réalisées précédemment aux États-Unis ont démontré que les délinquants incarcérés dans des établissements qui sont davantage fondés sur des mesures de sécurité passive et qui sont aménagés de façon plus traditionnelle (c.-à-d. qui comprennent des cellules au lieu des unités résidentielles) ont tendance à montrer une moins bonne capacité d'adaptation au milieu carcéral. Aucune étude du genre n'avait été réalisée auparavant au Canada.

Ce que nous avons fait

Des régressions à plusieurs niveaux ont été établies afin de comprendre le lien entre les facteurs propres aux détenus et aux établissements et l'adaptation au milieu carcéral des délinquants. Les analyses ont porté sur 5 336 délinquants de sexe masculin incarcérés dans 20 établissements à sécurité moyenne à l'échelle nationale.

Des données ont été extraites du Système de gestion des délinquant(e)s, soit le système informatisé de gestion des données du SCC. Des données démographiques, des renseignements sur les peines, le risque et la population carcérale, ainsi que la désignation des établissements y ont été obtenus. Les résultats examinés en ce qui concerne l'adaptation au milieu carcéral sont les suivants : être reconnu coupable d'une accusation d'infraction disciplinaire, être placé en isolement préventif et faire l'objet d'un transfèrement vers un établissement à sécurité minimale.

Pour de plus amples renseignements

Gobeil, R. (2014). *Comportement des délinquants : les effets de l'aménagement des établissements* (Rapport de recherche R-331). Ottawa (Ontario) : Service correctionnel du Canada.

Pour obtenir le rapport complet en version PDF, veuillez en faire la demande à la [Direction de la recherche](#) ou par téléphone au 613-995-3975.

Vous pouvez également visiter le site internet pour une liste complète des publications de recherche.